

Questions orales

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je remercie l'honorable député de sa question. Je sais que la diffusion par Radio-Canada dans sa région est un sujet qui le préoccupe au plus haut point, et il m'en a parlé à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Il me fait plaisir de lui dire qu'à la suite des renseignements que j'ai demandés à la Société Radio-Canada, aujourd'hui on est prêt à dire que ce chemin jusqu'au site du transmetteur sera ouvert dès le 9 juin prochain au plus tard. La Société m'informe également que dès le 4 juin Bell Canada sera en mesure d'installer les lignes nécessaires pour la diffusion, et que Radio-Canada compte bien commencer à diffuser des émissions de télévision à Chapleau très peu de temps après le 1^{er} août 1980.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS

LE CONTRÔLE DES APPAREILS À RAYONS X EN VUE D'ÉLIMINER
LE DANGER D'IRRADIATION

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, il y aura peut-être plus de spontanéité dans cette question et dans la réponse que je recevrai.

Il y a quelques jours, j'ai causé longuement avec plusieurs membres des services de sécurité d'un grand aéroport canadien. Ils se sont dits très préoccupés des longues heures de station debout passées à côté des appareils à rayons X qui servent à l'examen des bagages à main.

J'aimerais demander au ministre des Transports s'il est au courant des inquiétudes des services de sécurité de son ministère, ce qu'il fait pour contrôler ces appareils à rayons X constamment en fonctionnement, et s'il peut donner à son personnel et aux voyageurs l'assurance qu'il n'y a absolument pas de danger d'irradiation à passer de longues heures au voisinage immédiat de ces appareils potentiellement dangereux?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai lu dans les journaux un article à ce sujet. Enquête faite, j'ai appris qu'il s'agissait d'un certain préposé qui avait fait preuve d'excès de zèle dans le contrôle des passagers. Je vais me renseigner pour voir s'il y a d'autres cas de ce genre, et j'en rendrai compte au député.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Le ministre voudra-t-il au moins donner instruction au personnel de sécurité de son ministère de porter le dosimètre exigé des militaires qui risquent de s'exposer à des rayonnements dangereux, pour que soient décelées les plus petites fuites ou les moindres accumulations de radiations?

M. Pepin: Je vais me renseigner à ce sujet, madame le Président.

* * *

LES POSTES

L'ÉMISSION D'UN TIMBRE POUR COMMÉMORER LES JEUX
OLYMPIQUES DE MOSCOU

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, j'ai une courte question à poser au ministre des Postes. Peut-il confirmer ou infirmer que son ministère s'apprête à émettre un nouveau timbre canadien de 35c. pour commémorer les Jeux olympiques de Moscou? Le ministre n'a qu'à répondre oui ou non, cela suffira.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, il me fait plaisir de répondre à cette question. En effet, dans le programme de timbres prévu par l'ancienne administration progressiste conservatrice, il devait y avoir l'émission d'un timbre sur les Jeux olympiques le 4 juillet 1980. Évidemment, les troupes soviétiques ne s'étant pas encore retirées d'Afghanistan, il est fort possible que le ministère des Postes prenne très bientôt une décision quant à l'annulation de l'émission de ce timbre.

[Traduction]

M. Jelinek: Ma question supplémentaire est la suivante: lorsque le gouvernement a décidé d'émettre ce timbre, l'Union soviétique n'avait pas encore envahi l'Afghanistan. Et hier, madame le Président, . . .

Des voix: La question!

M. Jelinek: Les députés de l'autre côté deviennent très nerveux lorsqu'ils entendent la vérité. Hier, le ministère des Postes a confirmé que ce timbre commémorant les Jeux olympiques de Moscou serait mis en vente le 4 juillet.

Ma question au ministre des Postes est donc la suivante: pourquoi, depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, le gouvernement n'a-t-il pas pris les mesures nécessaires pour suspendre la production de ce timbre?

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Ouellet: Madame le Président, l'ancien gouvernement n'a certainement pas annulé l'émission de ce timbre à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. Par ailleurs, je peux assurer les députés qu'aucune décision finale n'a été prise à cet égard et l'honorable député ne peut pas dire que le timbre sera émis le 4 juillet prochain. Je viens de l'informer, en réponse à sa première question, qu'une décision sera prise à ce sujet dans les prochains jours.